

gDTC - Demande #2873

Ne pas donner aux personnes morales la possibilité d'éditer leur correspondant·e·s

08/01/2018 14:05 - Isabella Vanni

Statut:	Fermé	Début:	08/01/2018
Priorité:	Urgente	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	100%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
<p>Je découvre que les personnes morales peuvent éditer leurs correspondant·e·s depuis leur page membre.</p> <p>Je pense qu'on doit garder la main sur ce type d'information.</p> <p>De plus, dans le cas d'un correspondant·e qui est aussi membre, cela veut dire donner aux personnes morales la possibilité de modifier le prénom et le nom d'un·e membre (champs normalement immodifiables depuis l'espace membre d'une personne physique). C'est déjà arrivé avec le membre #3000 (voir tâche liée).</p> <p>Je propose donc de :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Supprimer le bouton Éditer de la page membre des personnes morales ;2) Rajouter à la place du bouton une phrase invitant à écrire à l'équipe Vie associative <secretaire@april.org> si on souhaite modifier ses correspondant·e·s.			

Révisions associées

Révision 34ba4c7b - 10/01/2018 13:50 - Benjamin Drieu

Suppression lien édition contacts (ferme #2873)

Historique

#2 - 10/01/2018 13:55 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Résolu

- % réalisé changé de 0 à 100

Appliqué par commit [gdtc|34ba4c7b21f03fdb4c4f4128c0213e46401956a](#).

#3 - 16/01/2018 15:50 - Isabella Vanni

- Statut changé de Résolu à Fermé